

**COMITÉ DIRECTEUR DE  
TOPONYMIE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RAPPORT ANNUEL 2009 – 2010**

**Mieux-être, Culture et Sport  
Mars 2010**

Le 31 mars 2010

Hon. Hédard Albert  
Mieux-être, Culture et Sport

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le deuxième rapport annuel du Comité directeur de toponymie pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,

Bernard-Marie Thériault

**COMITÉ DIRECTEUR DE TOPONYMIE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Toponymie Nouveau-Brunswick



Toponymy New Brunswick

**RAPPORT ANNUEL 2009 – 2010**

**Mars 2010**

## ■ Introduction

Le Comité directeur de toponymie présente ici son deuxième rapport annuel de gestion pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010.

Le document présente en première partie le Comité directeur, son organisation et son mandat. La deuxième partie est consacrée aux activités qui ont marqué cette année de fonctionnement de même qu'aux résultats obtenus en regard des attentes à son endroit. Enfin, la troisième partie présente les nouvelles dénominations et les changements qui sont survenus depuis la mise en place du Comité directeur. Une conclusion vient compléter le rapport.

## Partie 1 - Comité directeur de toponymie

### ■ Membres

Bernard-Marie Thériault  
Président

Elizabeth Augustine  
Membre

Susan Blair  
Membre

Matthieu LeBlanc  
Membre

Elizabeth McGahan  
Membre

Fidèle Thériault  
Membre

Jean Gaudet  
Conseiller spécial

Gilles Bourque<sup>1</sup>  
Gestionnaire/secrétaire

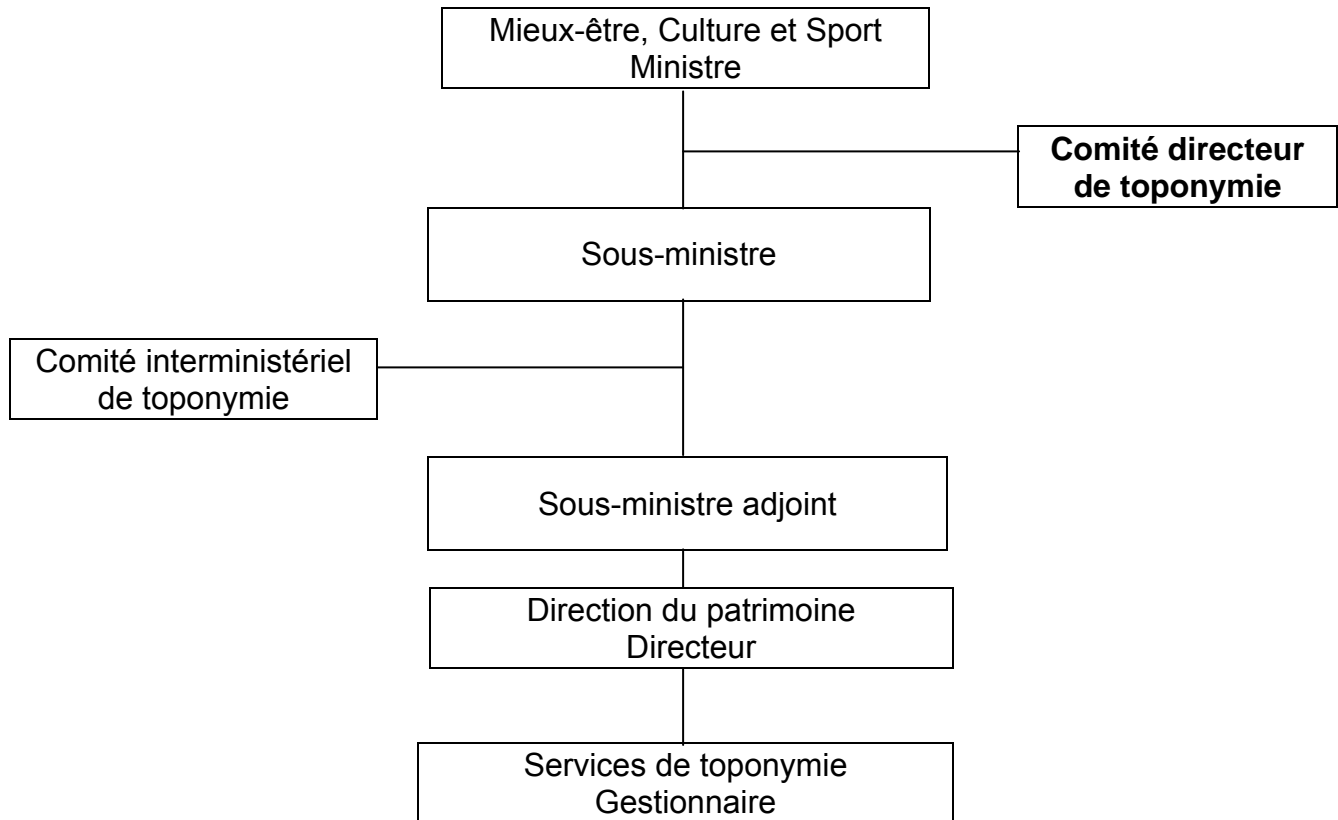
Le Comité directeur est un organisme public. Sa composition se veut un reflet de la diversité culturelle de la province. Ainsi, les communautés anglophone, autochtone (Malécite et Mi'kmaq) et francophone y sont représentées, chacune par deux membres choisis à cet effet et pour leurs connaissances du milieu et leur expertise en histoire, en linguistique ou dans d'autres domaines liés à la toponymie.

Le Comité est sous la responsabilité du ministre du Mieux-être, Culture et Sport qui incarne, pour la province, l'autorité en matière de toponymie. Le gestionnaire des Services de toponymie est le seul employé permanent de cette section. Il s'occupe de l'administration des activités dans le domaine, agit comme agent de coordination et de liaison entre les diverses entités, et représente la province à la Commission de toponymie du Canada.

---

<sup>1</sup> En raison d'un congé prolongé de Gilles Bourque, Andrée C. Godin a été affectée au poste de gestionnaire de façon intérimaire. Elle-même a été remplacée au cours de la période en question par une autre gestionnaire par intérim, Lise Rachelle Robichaud, jusqu'au retour progressif puis à plein temps du titulaire du poste.

## ■ Organigramme



## ■ Mandat

Le Comité directeur de toponymie du Nouveau-Brunswick est chargé d'étudier les demandes reçues ayant trait à la création et l'officialisation de nouveaux noms ou au changement de noms des lieux et des entités géographiques existants (comprenant les rivières, les lacs, les montagnes, les marais, les îles, etc.) et de formuler des recommandations au ministre responsable de la toponymie.

### Rôles et les responsabilités:

- Évaluer et analyser les renseignements et collaborer aux recherches sur des sujets concernant les nouveaux noms ou les propositions de changement de noms des lieux et des entités géographiques de la province;
- Respecter les lois et les réglementations existantes en vigueur au Nouveau-Brunswick;
- Recommander des directives sur l'orientation future au sujet des questions toponymiques au Nouveau-Brunswick;

- Aviser le ministre et lui faire part de ses recommandations sur le nom des lieux et des entités géographiques, ainsi que sur la pertinence ou l'orthographe des toponymes;
- Développer des outils de sensibilisation sur la toponymie;
- Recueillir, au besoin, les commentaires du public sur les questions relatives à la toponymie et diffuser les toponymes officiels du Nouveau-Brunswick;
- Conseiller le représentant officiel du Nouveau-Brunswick à la Commission de toponymie du Canada;
- Donner son avis sur demande aux ministères ayant une autorité au sujet de la nomenclature (les ponts, les routes, les municipalités, les districts de services locaux, les zones protégées, etc.); et
- Préparer un rapport annuel.

## Partie 2 – Activités marquantes

### ■ Points saillants

#### • Réunions

Le Comité directeur a tenu quatre (4) réunions au cours de la période en question. Elles ont toutes eu lieu à Fredericton et les membres ont profité des services de traduction simultanée.

#### • Traitement

Le Comité directeur a traité de trois nouvelles demandes : une a abouti au changement de nom d'une entité géographique<sup>2</sup>. Il a continué à suivre sur une base continue l'évolution de sept dossiers encore actifs dont un a mené à l'adoption d'un nouveau nom<sup>3</sup>. Également, le Comité directeur a été appelé à étudier une question et à se prononcer dans le cas d'un dossier que lui a soumis le Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick.

#### • Recherches

Deux recherches ont été effectuées pour le compte du Comité directeur de toponymie. La première a porté sur un groupe de cinq (5) noms pour lesquels le Comité avait besoin de connaître davantage les antécédents historiques en regard des noms proposés. Cette recherche a permis au Comité d'une part de faire une recommandation<sup>4</sup>, de clore un dossier<sup>5</sup> et, d'autre part, de poursuivre les démarches en vue d'une résolution aux demandes originales.

La deuxième recherche a porté sur une question à caractère toponymique soulevée par le Commissaire aux langues officielles. La recherche a été entreprise et les résultats permettront au Comité directeur de fournir les éclaircissements demandés dans un avenir rapproché.

<sup>2</sup> Le nom (toponyme) malécite *Eqpahak* remplace le toponyme en vigueur de *Savage Island*.

<sup>3</sup> Le nom *île de Caraquet* remplace le toponyme *Caraquet Island*.

<sup>4</sup> Recommandation du nom français de *Île de Caraquet* pour remplacer *Caraquet Island*.

<sup>5</sup> Il s'agit du dossier de *Maltampec*.

- Présentations

Les membres du Comité directeur ont pu profiter, lors de réunions, de deux présentations. La première portait, de façon générale, sur la relation entre la toponymie et le ministère des Transports<sup>6</sup>. Elle a touché à des aspects tels que les sources de renseignements pour les noms de collectivités sur les panneaux routiers – une des responsabilités importantes du ministère –, les règlements qui dictent l'installation de ces panneaux, les abréviations utilisées et la prédominance de l'anglais. On y a abordé également l'impact de l'implantation du système 911 sur l'identification des communautés.

La deuxième présentation a permis de faire connaître *GeoNB*, un outil électronique<sup>7</sup> qui a pour but de promouvoir et d'accroître l'utilisation de l'information géographique et des cartes. L'outil contient de l'information puisée dans plusieurs différentes bases de données et fait ressortir, selon le présentateur<sup>8</sup>, le besoin d'une plus grande attention aux noms officiels et celui d'uniformiser les noms.

- Modèle/gabarit – consultations publiques

Le Comité directeur a collaboré avec les Services de toponymie qui a entrepris de consulter les foyers de la localité de *Butte d'Or* suite à des démarches par nombre de résidents et autres personnes concernées en vue du rétablissement de l'affichage routier et, par ricochet, du rétablissement du nom de l'endroit. Celui-ci a disparu, dans le cadre de l'implantation du système 911, au profit de *Saint-Sauveur*. Pour ce faire, le Comité directeur a modifié et simplifié la documentation pertinente en provenance du ministère de la Sécurité publique. Au moment de la rédaction de ce rapport, le processus de consultation est sur le point de commencer. Les résultats permettront au Comité directeur de raffiner le processus en matière de toponymie. Il envisage de l'appliquer dans plusieurs autres cas encore en suspens.

- Adoption de formats – recommandations et directives

Le Comité directeur a adopté un format standard pour la rédaction dans les deux langues officielles et la soumission de ses recommandations au ministre. Ce format a été mis en vigueur au moment de soumettre les toutes premières recommandations à la fin de l'année 2008-2009.

De même, il a aussi adopté un format standard pour la rédaction et la présentation des directives et a procédé, en cours d'année, à l'adaptation des directives élaborées l'année précédente.<sup>9</sup>

---

<sup>6</sup> Rino Beaulieu, ingénieur, ministère des Transports, réunion ordinaire du 31 janvier 2009

<sup>7</sup> GeoNB a été lancé le 18 novembre 2009

<sup>8</sup> Dave Finley, présentation de GeoNB lors de la réunion ordinaire du 21 novembre 2009

<sup>9</sup> Comité directeur de toponymie, réunion ordinaire du 4 avril 2009

- Premier toponyme autochtone

Le Comité directeur a eu l'occasion de se pencher sur le dossier de deux demandes visant à donner à des entités géographiques un nom autochtone. Une de ces demandes a abouti à la première modification officielle d'un nom en vigueur (*Savage Island*) en faveur du nom malécite de *Eqpahak*<sup>10</sup>. L'autre dossier a fait l'objet d'une recommandation d'adoption en principe en attendant une vérification visant à confirmer et obtenir l'assentiment en ce qui a trait au nom proposé.

- Renouvellement de mandats

Trois membres<sup>11</sup> du Comité directeur dont le mandat prenait fin au cours de la période en question ont accepté de le renouveler, cette fois pour une durée de trois ans.

- Révision du plan de travail

Au début de son premier mandat, le Comité directeur avait établi les grandes lignes d'un plan de travail à partir des rôles et responsabilités qui lui avaient été confiées comprenant huit éléments auxquels il a donné un ordre de priorité. Ce plan de travail a été révisé et mis à jour à l'automne 2009. Ainsi, à la lumière de l'expérience de la dernière année, quelques priorités se sont dessinées : la mise en place de meilleures communications à l'intérieur de l'appareil gouvernemental sur les questions reliées à la toponymie; le raffinement du processus d'approbation (changements et nouvelles désignations); le processus de consultation publique; la visibilité du Comité et la page Web; la question des noms autochtones; les précisions quant au rôle du Comité dans le processus de demande de dénominations.

- Absence prolongée du gestionnaire

L'absence du gestionnaire en poste des Services de toponymie s'est prolongée pour une bonne partie de la période en question. Cette absence s'est d'autant plus fait sentir que la gestionnaire par intérim a elle-même été remplacée par une autre personne jusqu'au retour progressif puis à plein temps du gestionnaire. Il faut cependant donner crédit à la Direction du patrimoine qui n'a pas ménagé ses efforts pour combler le vide et appuyer solidement le travail du Comité directeur. C'est ainsi que plusieurs dossiers, notamment celui de la demande qui a abouti à l'adoption du nom *Eqpahak*, ont pu continuer de progresser.

- Priorité accordée aux demandes de la Péninsule acadienne

Le Comité directeur a continué de prêter une attention particulière aux préoccupations à caractère toponymique soulevées et aux demandes de dénominations en provenance de cette région en raison de la tenue du Congrès mondial acadien dans la Péninsule acadienne à l'été 2009.

---

<sup>10</sup> Le mot *Eqpahak* signifie « là où la marée cesse de monter »

<sup>11</sup> Il s'agit de Matthieu LeBlanc, Elizabeth McGahan et Marjorie Polchies.

## ■ Résultats

Comme dans le premier rapport, cette partie fait état des accomplissements du Comité directeur de toponymie par rapport aux résultats anticipés, présentés ici en caractère gras. Le Comité comprend que si certains résultats obtenus sont de nature ponctuelle ou mesurés sur une base annuelle, c'est à long terme que le travail et les effets de la mise en place du Comité se feront sentir.

### ***Évaluer les demandes de changement de nom ou l'établissement de nouveaux noms***

Comparativement à sa première année de fonctionnement, le Comité directeur a traité trois nouvelles demandes dont une a abouti au changement de nom d'une entité géographique<sup>12</sup>. Autrement, les efforts se sont poursuivis afin de régler le cas de plusieurs dossiers de la liste des cas datant d'avant la création du Comité directeur ainsi que de ce qu'il a été convenu d'appeler la « série dite de la Péninsule acadienne », un ensemble de 16 demandes soumises en même temps à l'automne 2008. Trois des dossiers<sup>13</sup> de cette série font parti des dossiers actifs du Comité. Parmi eux, celui de *Blanchard Settlement* a particulièrement retenu l'attention parce que le nom proposé et recommandé par le Comité directeur a soulevé l'objection du ministère responsable des Gouvernements locaux. Cette situation est cependant en voie d'être réglée au moment de la rédaction du rapport. De même, le dossier de la localité de *Butte d'Or* a également retenu l'attention du Comité directeur, qui est intervenu dans le processus de consultation publique en ce qui a trait à l'affichage de la communauté.

Par ailleurs, le Comité directeur a été appelé à étudier une question et à se prononcer dans le cas d'un dossier que lui a soumis le Commissaire aux langues officielles portant sur le degré d'implantation dans l'appareil gouvernemental de ce qui semblait être une décision de reconnaître officiellement la pratique d'utiliser *Saint John* ou *Saint-Jean* dans les textes.

### ***Formuler des recommandations sur les dossiers étudiés***

Le Comité directeur a fait deux recommandations au ministre responsable en ce qui a trait aux noms d'entités géographiques. Il s'agit de *île de Caraquet* et de *Eqpahak* dont nous avons déjà fait mention dans ce rapport.

Les discussions interministérielles qui ont suivi l'objection au nom proposé pour franciser le toponyme de *Blanchard Settlement* ont donné l'occasion au Comité directeur de faire valoir auprès du ministre le besoin de raffermir les liens de communication à l'intérieur de l'appareil gouvernemental et le rôle primordial que peut jouer le Comité directeur dans les questions de toponymie. Dans cette veine, il lui a recommandé que toutes les questions d'intérêt toponymique soient acheminées au Comité directeur.

<sup>12</sup> Le nom de *Eqpahak* remplace *Savage Island* pour identifier une île de la rivière Saint-Jean.

<sup>13</sup> Il s'agit du nom des localités de *Miscou Lighthouse*, *Pigeon Hill* et de *Savoy Landing*.

### ***Collaborer à l'établissement de normes et de lignes directrices***

L'examen des dossiers portés à l'attention du Comité directeur cette année n'a pas été l'occasion de formuler des normes ou des lignes directrices. Cependant, la suggestion d'une clé de prononciation émise dans le cadre des discussions entourant l'adoption de noms autochtones pourrait peut-être aboutir à une formulation dans ce sens. Autrement, nous pouvons signaler un travail de conversion des directives élaborées l'an dernier selon un format standard de présentation adopté durant cette année.

### ***Instaurer un processus de rencontres ou forums publics***

Le Comité directeur a repris à son compte le processus de consultation populaire élaboré par le ministère de la Sécurité publique, soit une lettre-type et un formulaire de consultation pour l'appliquer dans le cas de la localité de *Butte d'Or*, auxquels il a ajouté une fiche d'information. L'exercice de consultation devrait donc permettre au Comité directeur de juger de son efficacité et de l'ajuster au besoin. D'ailleurs, il entrevoit de recourir à ce genre de processus dans le cas de plusieurs dossiers encore actifs. Cette approche, il est prévu, pourrait s'accompagner de rencontres sur place dont les modalités demeurent cependant à déterminer.

### ***Cerner des problématiques en matière de toponymie***

Deux dossiers examinés cette année ont été l'occasion de faire ressortir quelques questions d'intérêt toponymique. Ces questions sont liées au statut civique des localités.

Le cas de *Blanchard Settlement*, en plus d'avoir mis en évidence le besoin de meilleures communications interministérielles et du rôle du Comité directeur, a soulevé la question du processus lié au changement de nom dans le cas de districts de services locaux (DSL). Par ailleurs, la francisation du terme *settlement* pourrait être rendue plus difficile à l'avenir. En effet, les modifications apportées aux règlements à la *Loi sur les municipalités* en juillet 2009 en vertu desquelles on a éliminé les termes « villes » et « village » du nom de huit municipalités rendra plus difficile la traduction ou l'adaptation française à ce terme (*settlement*) que l'on retrouve dans nombre de localités maintenant à caractère francophone dans la province.

Pour sa part, le cas de *Butte d'Or* a fait ressortir le problème de multiples niveaux d'identification. Le cas est peut-être plus probant en ce qui a trait aux « communautés telles que définies par la *Loi sur le service d'urgence 911* » et dont la désignation vise à satisfaire les besoins d'identification en cas d'urgence. Cette désignation a entraîné dans beaucoup d'instances la perte d'identité locale en même temps que la perte de l'affichage routier.

### ***Étudier et proposer d'éventuelles démarches à entreprendre en toponymie***

Le Comité directeur sera appelé à poursuivre le travail amorcé en ce qui concerne les consultations publiques. Il pourra compter sur les résultats de l'exercice anticipé dans le dossier de *Butte d'Or* pour raffiner le processus et les démarches inhérentes à ce type d'activité.

Également, la question des multiples niveaux d'identification qui a été soulevée devrait elle aussi retenir l'attention à l'avenir.

Autrement, et en lien avec ce qui précède, les recommandations du rapport Finn sur la gouvernance locale déposé en 2008<sup>14</sup> pourraient mener à l'examen de questions liées aux noms d'entités administratives.

#### **■ Participation**

- Le président du Comité directeur a agi à titre de représentant du Nouveau-Brunswick lors de la réunion annuelle de la Commission de toponymie du Canada (CTC) qui s'est déroulée à Iqaluit, les 6 et 7 août 2009, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la création du Nunavut. La réunion a été l'occasion d'examiner nombre de questions reliées aux génériques culturels et aux noms autochtones. Le président a transmis une invitation officielle aux membres de la Commission de se rendre à Moncton en octobre 2010 pour la prochaine réunion annuelle.
- Le gestionnaire a participé, à titre d'observateur et comme représentant du Comité directeur, à l'assemblée générale annuelle du Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick qui a eu lieu à Moncton le 13 novembre 2009.

#### **■ Partie 3 – Changements**

Dans cette troisième partie du rapport, le Comité directeur fait état des changements au paysage toponymique survenus dans la province depuis sa mise en place. Les recommandations formulées par le Comité directeur au cours de l'année 2008-2009 ont reçu la sanction du ministre responsable après la fin de la première année d'opération du Comité directeur et sont donc inclus dans le présent rapport.

Il faut noter que tous les changements présentés ci-dessous ont été communiqués à la Commission de toponymie du Canada et la base de données toponymiques du Canada (BDTC) a été modifiée en conséquence.

---

<sup>14</sup> Jean-Guy Finn, *Bâtir des gouvernements locaux et des régions viables : plan d'action pour l'avenir de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick*, rapport déposé le 18 décembre 2008.

• **Section A –Noms d’avant 2008**

Des sept (7) cas datant d’avant la mise sur pied du Comité directeur, trois entités ont vu leur nom francisé :

*Petite rivière aux Ormes* a remplacé le nom de *Little Elmtree River*

*Rivière aux Ormes* a remplacé le nom de *Elmtree River*

*Rivière aux Ormes Sud* a remplacé *South Branch Elmtree River*

- un nom a été donné à un accident géographique :

*Bailey’s Chasm*

- et le nom attribué à un cours d’eau a été officialisé :

*Little South Branch Kennebecassis River.*

• **Section B – Noms soumis en 2008-09 et modifiés en 2009-10**

Les modifications ci-dessous appartiennent à la série dite de la Péninsule acadienne, un groupe de toponymes pour lesquels on faisait, pour la plupart, une demande de francisation. Ainsi,

*Île de Caraquet* a remplacé *Caraquet Island*

*Évangéline* a remplacé *Evangeline*

*Petit-Shippagan* a remplacé *Little Shippagan*

*Île Miscou* a remplacé *Miscou Island*

*Grande Plaine* a remplacé *Miscou Plains*

*Île Pokesudie* a remplacé *Pokesudie Island*

*Portage de Shippagan* a remplacé *Shippagan Portage*

*Rivière-à-la-Truite* a remplacé *Trout Stream*

• **Section C – Noms soumis et modifiés en 2009-10**

Des trois dossiers examinés par le Comité directeur au cours de la présente année, une seule recommandation a été formulée et a reçu l’approbation du ministre. Ainsi,

*Eqpahak* a remplacé *Savage Island.*

• **Section D – Autres noms modifiés**

Cette section regroupe les changements survenus suite aux modifications apportées à un amendement aux règlements de la *Loi sur les municipalités* le 27 juillet 2009. Cette modification a entraîné l’élimination des termes « ville de » et de « village de » du nom de plusieurs municipalités et quelques corrections typographiques. Ainsi,

*Baker-Brook* a remplacé « Town of Baker Brook »

*Cap-Pelé* a remplacé « Village de Cap-Pele »

*Drummond* a remplacé « Village of Drummond »

*Grand-Sault* et *Grand Falls* ont remplacé « Ville de Grand-Sault » et « Town of Grand Falls »

*Petit-Rocher* a remplacé « Village of Petit Rocher »

*Saint-Léonard* a remplacé « Town of St. Leonard »

*Shippagan* a remplacé « Town of Shippagan »

Le Comité directeur s'est réjoui de ces changements. Et même si ceux-ci ne résultent pas de son implication directe, la présence et le rôle que le Comité directeur a joué dans l'avènement des changements notés auparavant ne sont sans doute pas étrangers à cette situation.

## ■ Conclusion

Au terme de cette deuxième année de fonctionnement dont le présent rapport fait état, quelques points méritent d'être soulignés.

Tout d'abord, le Comité directeur a été quelque peu surpris du nombre peu élevé de nouvelles demandes de dénominations ou de changements de nom. Et ce, particulièrement dans le contexte des attentes créées par la tenue du Congrès mondial acadien tenu dans la Péninsule acadienne et des efforts de francisation qui l'avaient précédé.

Cependant, ce constat est grandement atténué en parcourant la liste des changements survenus depuis la mise en place du Comité directeur de toponymie. Tout comme les interrogations et les préoccupations qu'il commence à cerner, les changements survenus à la nomenclature témoignent de l'effet positif de sa présence.

Autre point important à souligner, l'année qui s'achève a été marquée par ce qu'on pourrait qualifier de deux premières. En effet, pour la première fois le Comité directeur a été appelé à examiner puis à recommander l'adoption d'un nom autochtone dans le dossier d'*Eqpahak*. Ce faisant, il s'attaquait à un des problèmes déjà soulevés dans son premier rapport, soit celui de la reconnaissance et de la présence de noms autochtones sur le territoire de la province. Également, une consultation publique a été entreprise avec de nouveaux outils dans le dossier de Butte d'Or. Les résultats positifs escomptés le rendent confiant à faire progresser plusieurs autres dossiers semblables dans un avenir rapproché.

Le Comité directeur de toponymie continue donc de prendre la place qui lui revient dans le traitement des dossiers à caractère toponymique et de répondre aux attentes formulées à son endroit par les instances gouvernementales et le public.

En terminant, nous osons anticiper la prochaine année qui, nous croyons, marquera un moment privilégié pour le Comité directeur de toponymie et pour tous ceux et celles qui s'intéressent aux questions de toponymie. En effet, le Nouveau-Brunswick sera l'hôte de l'édition 2010 de la réunion annuelle de la Commission de toponymie du Canada en octobre à Moncton. C'est un rendez-vous que le Comité directeur ne manquera pas.